

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00054
Numéro SIREN : 313 811 515
Nom ou dénomination : CARREFOUR BANQUE

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 8505

CARREFOUR BANQUE

Société anonyme au capital de 101 346 956,72 euros
Siège social : Parc du Bois Briard, 9-13 avenue du lac – 91000 EVRY-COURCOURONNES
313 811 515 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 15 AVRIL 2022

Le 15 avril 2022,

- | | | |
|--|--------------------------|---|
| * Benjamin Dubertret | ☐ | Président du Conseil d'administration -
Administrateur |
| * Elodie Perthuisot | ☐ | Administrateurs |
| * Bruno Lebon | | |
| * BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE
représentée par Michel Falvert | | |
| * Christel Matrat | | |

Représentant la totalité des administrateurs,

- | | | |
|--|--------------------------|---|
| * Véronique Berradia | ☐ | Membres du Comité social et
économique |
| * Kathy Sevenster | | |
| * Orli Hazan | ☐ | Directrice Générale |
| * Antoine Delautre | ☐ | Directeur Général Délégué |
| * Charlotte Dennery | ☐ | Invités |
| * Filipe Venancio | | |
| * Rebecca Doucet | | |
| * Claire Courreges | | |
| * Carine Zimolong (secrétaire de séance) | ☐ | |

Représentant les autres invités,

Ont pris les décisions suivantes :

Remplacement de Michel Falvert en qualité de Représentant Permanent de la société BNP Paribas Personal Finance

Le conseil d'administration prend acte de la désignation de **Madame Rebecca Doucet** en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP Paribas Personal Finance, administrateur de la société, prenant effet à l'issue du présent conseil, en remplacement de Michel Falvert, et ce, sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Le comité des nominations du 06 avril 2022 est en phase avec cette désignation, laquelle fera l'objet d'une notification à l'ACPR, conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement Michel Falvert pour son implication, depuis plusieurs années, dans les travaux du Conseil d'administration de Carrefour Banque.

Cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement de Christel Matrat, démissionnaire

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Madame Christel Matrat de ses fonctions d'administrateur, à l'issue de ce présent conseil.

Monsieur Benjamin Dubertret, sur avis favorable du comité des nominations, propose la cooptation, à l'issue de ce présent conseil de Madame Claire Courreges, en qualité d'administrateur pour remplacer Christel Matrat.

Après délibérations, le conseil d'administration décide à l'unanimité de coopter **Madame Claire Courrèges** en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Christel Matrat, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et ce, sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Cette cooptation ne prendra effet qu'à l'issue de ce présent conseil.

Madame Claire Courreges déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Conformément à la loi, cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire, étant précisé que la parité est toujours respectée au sein du conseil d'administration de Carrefour Banque puisque plus de 40 % des administrateurs ou représentants permanents d'administrateurs de Carrefour Banque sont des femmes.

Le Conseil d'administration remercie également chaleureusement Christel Matrat pour son implication dans les travaux du Conseil d'administration de Carrefour Banque.

Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué en remplacement de Franck Ouradou, démissionnaire

Il est rappelé au Conseil d'administration que Monsieur Franck Ouradou a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué à effet du 1^{er} février 2022.

Sur proposition de la Directrice Générale et avis favorable du comité des nominations, le président propose la nomination, à compter de ce jour, de Monsieur Filipe Venancio en qualité de nouveau directeur général délégué de la société pour remplacer Monsieur Franck Ouradou.

Après délibérations, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer **Monsieur Filipe Venancio** en qualité de directeur général délégué, en remplacement de Monsieur Franck Ouradou, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et ce, sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR, conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Le Conseil d'administration constate que Monsieur Filipe Venancio aura la qualité de Dirigeant Effectif au sens de l'article L511-13 du Code monétaire et financier.

Monsieur Filipe Venancio déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et plus particulièrement tous pouvoirs au cabinet ESPACE FORMALITES situé à CAEN (14) – 47 rue de l'Oratoire pour l'accomplissement de toutes formalités requises.

POUR EXTRAIT CONFORME

Orli Hazan
Directrice Générale

